

Préparer le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant(e) EN APPRENTISSAGE A l'I.F.A.S de Chalon-sur-Saône

En collaboration avec le CFA Sanitaire et Social de Dijon, nous vous proposons de faire une formation qualifiante, tout en étant rémunéré.

CONDITIONS A REMPLIR

- Etre âgé de 17 à 29 ans révolus. (sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés)
- Réussir les épreuves de sélection de l'année en cours, organisées par l'IFAS.
- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur, que vous devez trouver vous-même.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Elle se déroule en alternance, sur 24 mois :

- La partie théorique est réalisée à l'IFAS.
- L'enseignement en milieu professionnel est réalisé dans le secteur sanitaire ou médico-social. Il comprend 6 stages de 4 semaines chacun. Certains stages sont réalisés en dehors du lieu de travail.

A l'issue de la scolarité et de la validation de tous les modules, vous obtenez le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.

REMUNERATION DE L'APPRENTI

Le salaire de l'apprenti varie selon son âge et l'avancée dans la formation (environ 41% du SMIC).

L'apprenti a un statut de salarié et bénéficie de tous les avantages liés à ce statut dans l'établissement sanitaire ou médico-social avec lequel il a signé le contrat.

La Région Bourgogne Franche-Comté participe à l'indemnisation des frais de restauration, d'hébergement et de transport.

NOS COORDONNÉES

Adresse postale : IFSI-IFAS du Chalonnais

141 Avenue Boucicaut – CS 60066

71103 Chalon-sur-Saône Cedex

Téléphone : 03.85.44.65.72

Mail : secretariat.ifsichalon71.fr

Site : www.ifsichalon71.fr